

Conseil et expertise

Le conseil et les expertises en process industriels

Les ingénieurs d'IRPI interviennent auprès des industriels pour des missions de conseil et/ou d'expertise techniques afin de les aider à développer ou à optimiser leurs process industriels.

Ces interventions de conseil et/ou d'expertise se réalisent soit sous forme de missions ponctuelles menées sur site, soit dans le cadre de la prise en charge d'un projet global d'installation technique ou industrielle.